

CHARTRE BLAYE EN ÉTAT D'ART

Blaye Villa des Arts créé Blaye en État d'Art

Blaye Villa Des Arts est une association culturelle imaginée et créée en 2021, à l'issue de la rencontre entre Fabrice Gilberdy, enfant du Blayais et Cyril Guernieri, galeriste parisien.

Ils expriment le désir instinctif de faire découvrir la richesse du patrimoine artistique ancré dans la région, à travers une association culturelle qui aura pour vocation à soutenir et promouvoir le travail d'artistes d'ici et d'ailleurs, auprès du public par le biais d'événements inédits. L'envie est d'instaurer un rendez-vous innovant à chaque édition, de le faire évoluer et rayonner au-delà des frontières de la ville afin de le positionner comme un événement incontournable au calendrier de la région.

En 2026, Blaye Villa Des Arts organise **BLAYE EN ÉTAT D'ART** pour la 6^e fois.

Un parcours dans la ville et dans la citadelle est proposé aux visiteurs à travers des ateliers d'artistes et des lieux d'exposition où sont présents les artistes. Ce circuit permet au public d'échanger avec les artistes sur leur travail et de découvrir leurs œuvres ou leur lieu de création. Chaque atelier et lieu d'exposition sera référencé sur un plan imprimé sur nos flyers de communication et des flammes aux couleurs de notre événement seront installées afin de repérer les lieux à visiter.

Comment participer à Blaye en État d'Art ? en adhérant à la charte :

- 1 - Du 11 au 14 juin 2026 ouvrir son atelier ou son lieu d'exposition à toute personne sans discrimination en fonction des dates et heures du programme.
- 2 - Positionner la flamme devant votre atelier ou lieu d'exposition pour indiquer aux visiteurs que vous faites partie du parcours Blaye en État d'Art.
- 3 - Trouver un bénévole qui portera un tee-shirt prêté par l'association Blaye Villa des Arts, qui vous aidera à l'accueil de vos visiteurs et qui s'engagera à faire la promotion du parcours Blaye en état d'art ainsi que de l'exposition Art et conversations à la Villa rose.
- 4 - Reverser 15% sur les ventes de vos œuvres pendant ces 4 jours, ou à l'issue de ce week-end, à l'association Blaye Villa des Arts qui vous enverra un reçu fiscal.
- 5 - Etre présent pour accueillir les visiteurs et échanger avec eux sur votre travail et vos œuvres.
- 6 - Participer à hauteur de 50 euros à la communication de l'évènement.
- 7 - Etre présent du lundi 8 juin au lundi 15 juin pour l'installation et la désinstallation de votre exposition.
- 8 - Etre présent au dîner des artistes le samedi 13 juin où vous êtes invité afin de continuer les échanges avec les donateurs et les éventuels acheteurs.

Nom Prénom
Date et signature

Fabrice Gilberdy, le Président
Signature